

RAPPORT ANNUEL 2017

Association sectorielle paritaire
pour la santé et la sécurité du travail

SECTEURS

Fabrication des produits en métal
Fabrication des produits électriques
Industrie de l'habillement
Imprimerie et activités connexes



Vos
préoccupations
en santé et
sécurité du travail
sont aussi
les nôtres.



2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450-442-7763 Téléc. : 450-442-2332

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418-652-7682 Téléc. : 418-652-9348

www.multiprevention.org

 Visitez-nous sur Facebook

Contenu

3 ASSOCIATION**3** MultiPrévention**5** Conseil d'administration**6** Mission**6** Vision**6** Clientèle**6** Valeurs

7 FONCTIONNEMENT

8 ÉQUIPE

9 MESSAGE DES COPRÉSIDENTS

11 RAPPORT DU TRÉSORIER

13 MOT DE
LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

15 FAITS SAILLANTS

Association

MultiPrévention

L'entente constituant l'Association sectorielle paritaire pour le secteur d'activités de l'imprimerie et de ses activités connexes, de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement, dont la dénomination sociale est «MultiPrévention» a été approuvée par le conseil d'administration par la Commission de l'équité, des normes et de la santé et sécurité du travail (CNESST) en vertu de la résolution A-81-15 du 17 décembre 2015. Cette entente est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

En vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et de la sécurité du travail, MultiPrévention offre depuis 33 ans aux employeurs et aux travailleurs des secteurs regroupés qu'elle représente, des services :

Formation



Information



Conseil



Recherche



Les associations membres

Les associations membres sont celles qui ont signé l'entente constitutive de MultiPrévention.

Associations patronales

Association de la construction du Québec (ACQ)

Association des manufacturiers
électroniques de Québec (AMEQ)

Association québécoise de l'industrie
de l'imprimé (AQII)

Association technique des flexographes et
fabricants d'emballages du Québec (ATFFEQ)

Électro-fédération du Canada (EFC)

Hebdos Québec

Institut d'acier d'armature du Québec (ICCA)

Institut des manufacturiers du vêtement
du Québec (IMVQ)

Quotidiens du Québec

Associations syndicales

Association internationale des machinistes et
des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA - FTQ)

Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Fédération démocratique de la métallurgie
des mines et des produits chimiques
(FDMMPC - CSD)

Fédération de l'industrie manufacturière
(FIM - CSN)

Fédération nationale des communications
(FNC - CSN)

Syndicat des métallos (FTQ)

Teamsters/Conférence des communications
graphiques 555 M (FTQ)

Unifor, section locale 145 (FTQ)

Union des employés et des employées
de service, section locale 800 (UES - FTQ)



Association

Conseil d'administration

Voici les membres élus du conseil d'administration de 2017 :

Partie patronale

Louis Arsenault

Trésorier et membre du comité exécutif
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec (IMVQ)

Marie-Christine Chouinard

Association technique des flexographes et fabricants d'emballage du Québec (ATFFEQ)

Marie-Pier Denis

Association des manufacturiers électroniques du Québec (AMEQ)

Anne-Marie Landry

Membre du comité exécutif
Association québécoise de l'industrie de l'imprimé (AQII)

Julie Lefebvre

Membre du comité exécutif
Électro-fédération du Canada (EFC)

André O. Morin

Institut d'acier d'armature du Québec (ICCA)

Sylvain Parisien

Co-président et membre du comité exécutif
Association de la construction du Québec (ACQ)

Josée Pinault

Membre du comité exécutif
Électro-fédération du Canada (EFC)

Mathieu Thibault

Institut canadien de la construction en acier (ICCA)

Partie syndicale

Christian Bilodeau

Membre du comité exécutif
Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA - FTQ)

Louis Bégin

Membre du comité exécutif
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM - CSN)

Gaétan Cajolais

Membre du comité exécutif
Teamster CCG 555M (FTQ)

Daniel Cloutier

Unifor (FTQ)

Martin Laberge

Syndicat des Métallos (FTQ)

Pierre Roger

Fédération nationale des communications (FNC - CSN)

Claude St-Marseille

Membre du comité exécutif
Union des employés et des employées de service, Section locale 800 (UES - FTQ)

Denis Trottier

Coprésident et membre du comité exécutif
Syndicat des Métallos (FTQ)

Mélanie Couture

Fédération démocratique de la métallurgie des mines et des produits chimiques (FDMMP - CSD)



De gauche à droite, première rangée: M. Daniel Cloutier, M. Pierre Roger, M. Sylvain Parisien, Mme Nathalie Laurenzi, M. Denis Trottier, Mme Mélanie Couture, M. Claude St-Marseille. 2^e rangée: M. Alain Lampron, M. Gaétan Cajolais, M. Mathieu Thibault, M. Louis Arsenault, Mme Julie Lefebvre. Dernière rangée: Mme Josée Pinault, M. André O. Morin, M. Christian Bilodeau

Mission

Être un leader et un agent multiplicateur en prévention en offrant à notre clientèle des produits et services de qualité en santé et sécurité du travail dans une démarche paritaire.

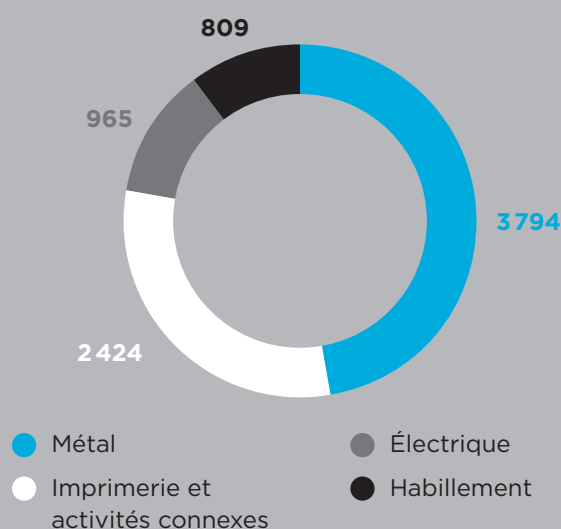
Vision

Devenir une organisation agile qui se distingue par son approche paritaire, son expertise sectorielle et sa capacité à offrir des services-clés aux clients tout en étant à même d'anticiper l'évolution de leurs besoins en prévention des lésions professionnelles.

Clientèle

MultiPrévention dessert une clientèle variée issue du secteur manufacturier. Ses membres proviennent de secteurs économiques de la fabrication de produits en métal ou électriques, des industries de l'habillement et des imprimeries et secteurs connexes.

7992 entreprises réparties en :



Environ 166 000 travailleurs oeuvrent dans ces entreprises

Valeurs

Le paritarisme

Le paritarisme est un engagement commun des travailleurs et des employeurs ainsi que de leurs associations envers la prévention des lésions professionnelles.

L'engagement à développer l'autonomie

L'engagement à développer l'autonomie consiste à outiller les employeurs et les travailleurs pour accroître leurs compétences en santé et sécurité du travail afin de favoriser la prise en charge en matière de prévention.

La collaboration

La collaboration, c'est la mise en commun de nos expertises et compétences avec celles de nos clients afin de résoudre efficacement les problématiques soulevées.

Le respect

Le respect s'exprime dans la considération que nous accordons à l'égard des personnes qui sollicitent nos services. Nous intervenons avec courtoisie et en toute confidentialité.

Le pragmatisme

Le pragmatisme, c'est de favoriser une approche terrain. Les solutions proposées se veulent concrètes, pratiques et surtout, adaptées aux besoins du client et à la réalité de l'entreprise.

L'accessibilité

L'accessibilité, c'est de desservir les entreprises de nos secteurs, partout au Québec.

L'excellence

L'excellence, c'est la combinaison de l'ensemble de nos engagements : c'est intervenir en entreprise sur une base paritaire avec le souci de travailler en mode collaboratif à trouver des solutions concrètes et efficaces pour remédier aux problématiques en santé et en sécurité du travail. Le tout réalisé en toute confidentialité, dans le respect des personnes, de nos standards et des règles de l'art.

Fonctionnement

Assemblée générale

L'assemblée générale est constituée de 170 délégués: 85 représentants syndicaux et 85 représentants patronaux.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 18 membres: 9 représentants syndicaux et 9 représentants patronaux.

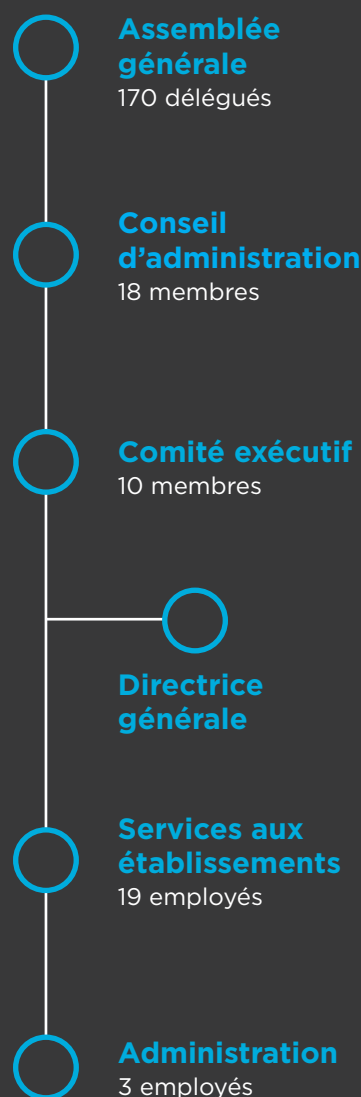
Il exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale, sous réserve des dispositions législatives qui l'encadrent:

- Loi sur la santé et la sécurité du travail;
- Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail;
- Règles budgétaires à l'intention des ASP.

Comité exécutif

Le comité exécutif est formé de 10 membres. Il exécute tout travail qui lui est confié par le conseil d'administration. Il aide aussi à établir et à faire respecter les règles de gouvernance et d'éthique ainsi que d'étudier les dossiers pour faciliter la prise de décision au conseil d'administration.

Organigramme



Équipe

Administration

Nathalie Laurenzi
Directrice générale

Julie Dufresne
Adjointe à la direction

Marie-Noëlle Bonin
Agente au soutien administratif

Monique Laguë
Agente au soutien administratif

Lise Émond
Adjointe administrative
Retraîtée - Mai 2017

Information

Denise Laganière
Conseillère en communication

Conseillers en gestion de la prévention

Mario Vézina et Mathieu Fortier-Roberge
Québec - Saguenay et le Lac St-Jean -
Bas St-Laurent - Chaudières-Appalaches

René Dufresne et Yvon Lacombe
Montréal - Rive-Sud de la Mauricie -
Centre-du-Québec - Montréal

Chantal St-Onge et Denis Lavoie
Laval - Laurentides - Lanaudière -
Rive-Nord de la Mauricie-Centre-du-
Québec

Mila Gomez et Vicky Gaëtan
Montréal - Outaouais - Abitibi - Côte-Nord -
Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

Julie Gaudin et Daniel Demers
Montréal - Estrie - Montréal

Conseillers techniques

Multidisciplinaire

Caroline Godin
Ventilation - Soudage/coupage -
Cabines à peinture

Marie-Josée Ross
Gestion de projets

Lise Mallette
Hygiène industrielle - Matières dangereuses

Sécurité des machines

**Guillaume Côté, Julie Fennety et
Safran Noël Boulet**
Sécurité des machines, cadenassage
et sécurité électrique

Ergonomie

Michel Charland
Ergonome

Yves St-Jacques
Ergonome



L'équipe MultiPrévention 2017

Message des coprésidents



Sylvain Parisien
Coprésident patronal

Denis Trottier
Coprésident syndical

Intégrer une vision de gouvernance stratégique

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel du conseil d'administration de MultiPrévention. Beaucoup d'efforts ont encore été déployés à harmoniser les produits et services de l'Association et à débiter les activités découlant de notre plan stratégique 2017-2020.

À chaque rencontre du conseil d'administration, nous avons suivi la progression des activités à l'aide des indicateurs de résultats, et ce en gardant l'objectif de vous offrir les meilleurs produits et services en prévention.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris une démarche d'amélioration continue et sondé nos clients sur les services d'assistance et de conseil technique. Les entreprises sondées nous ont accordé un taux de satisfaction de 88%, et nous en sommes très fiers. Les commentaires reçus ont été partagés avec les employés et des actions sont présentement en cours pour mieux répondre à vos attentes. Un guide de bonnes pratiques a ainsi été élaboré avec l'aide des employés pour veiller à rendre la même qualité de service, peu importe le domaine d'expertise ou la région desservie.

Nous avons aussi mis en place un programme de promotion des services. Ceci a permis de rejoindre davantage d'entreprises de notre secteur pour les informer des services auxquelles elles ont droit.

En 2017, la mise en place de la nouvelle grille tarifaire a permis, comme nous l'espérions, de former davantage d'employés et de travailleurs en prévention.

Comme vous le constatez, nous veillons à garder le cap sur les besoins en constante évolution des entreprises du secteur et à y répondre efficacement.

Les administrateurs et administratrices de MultiPrévention qui vous représentent ont suivi une formation sur la gouvernance des associations sectorielles paritaires ce qui a entraîné des changements à nos statuts et règlements.

De plus, le comité de négociation de la convention collective mandaté par le conseil d'administration a entamé ses travaux en vue d'en arriver à une entente.

Toutes ces réalisations n'auraient pas pu avoir lieu sans la volonté et la participation du personnel de MultiPrévention à remettre en question le statut quo et à développer et expérimenter des nouvelles façons de faire pour être en mesure d'anticiper les besoins de la clientèle.

À titre de coprésidents, nous tenons, en terminant, à souligner l'engagement et la collaboration de chaque représentant de vos associations, membres du conseil d'administration, à faire de votre association sectorielle paritaire MultiPrévention, votre partenaire en prévention.

Rapport du trésorier



Louis Arsenault
Trésorier

Un bilan financier sain et équilibré

C'est avec plaisir que je vous présente le résumé des états financiers de MultiPrévention au 31 décembre 2017. La firme SLBO comptables professionnels agréés qui a vérifié nos états financiers selon les normes de vérification reconnues confirme que les états financiers de MultiPrévention donnent une image fidèle de sa situation financière.

Vous constaterez que la gestion financière de votre association demeure saine et est en continuité avec celles des années précédentes.

Voici donc un sommaire des données financières de 2017.

Répartition des revenus

Les revenus de MultiPrévention provenant des cotisations et des revenus divers totalisent un montant de **3 449 184 \$**.

1. La cotisation des employeurs prélevée par la CNESST comptent pour 91% des revenus totaux, soit **3 150 000 \$**. Le taux de cotisation pour 2017 était de 0,052 \$ de cent dollars de la masse salariale.
2. Les autres revenus, soit **299 184 \$**, proviennent surtout des revenus de placements et de la vente de produits et de services, principalement des activités de formation. Ce qui représente 9 % de nos revenus.

Répartitions des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, celles-ci s'élèvent à **3 025 641 \$**. Ces dépenses couvrent trois grands postes budgétaires: les traitements, le fonctionnement et les immobilisations.

Les traitements représentent la plus grande part des dépenses pour un total de **2 340 733 \$**, 77%.

- Le fonctionnement compte pour environ 22%, soit un montant de **650 585 \$**.
- Finalement, les dépenses pour immobilisations s'élèvent à **34 323 \$**, 1%.

Conclusion

Le budget de l'année 2017 est légèrement inférieur à celui de l'année 2016. Ces résultats confirment la réussite des efforts mis de l'avant pour veiller à une gestion équilibrée des finances de la part de la direction et du conseil d'administration. De plus, nous avons terminé l'année avec un surplus d'opération de l'ordre de **423 543 \$**. De ce montant une somme de **189 019 \$** servira de provision à titre d'indemnités lors de départ à la retraite, le reste étant récupéré par la CNESST.

En terminant, permettez-moi de vous souligner que les finances de l'ASP sont gérées avec toute l'attention requise et que l'évolution du budget est à l'ordre du jour de toutes les réunions du conseil d'administration et du comité exécutif. Notre préoccupation est de maintenir une saine gestion de nos finances afin de continuer à vous offrir une panoplie de services à prix très compétitifs.

Mot de la directrice générale



Nathalie Laurenzi
Directrice générale

Être au diapason avec l'évolution des besoins de notre secteur

Au cours de 2017, l'important travail de révision de tous nos produits et services s'est continué afin de constituer un éventail de produits portant la signature de qualité de MultiPrévention. Le grand projet d'harmonisation des produits et services a entraîné l'actualisation et la révision de nos formations, nos conférences et nos fiches, tant au niveau des meilleures pratiques en prévention qu'au niveau de la réglementation.

Nous avons développé un partenariat d'affaires afin de vous offrir à prix très compétitif la formation en ligne portant sur le SIMDUT 2015. Comme vous le savez, toutes nos entreprises devront avoir formé leurs employés affectés par cette réglementation d'ici la fin de l'année 2018 pour être conformes. Nous nous sommes aussi impliqués auprès de nos grands partenaires, l'IRSST et la CNESST.

Notre participation au Grand Rendez-vous de la CNESST a permis de sensibiliser les employeurs et travailleurs sur un des principaux types de lésions indemnisées avec notre conférence *La prévention des TMS... ça vaut le coût*. Nous avons aussi développé une conférence sur l'entreposage des produits dangereux, laquelle a été suivie par plus de **200** travailleurs et employeurs provenant de **75** établissements différents.

Auprès de l'IRSST, nous leur avons demandé de statuer sur l'état des connaissances sur l'influence des paramètres de soudage sur l'exposition des travailleurs aux fumées; un domaine d'expertise que nous continuons de développer pour répondre aux besoins de notre secteur.

Nous avons aussi apporté en 2017 des améliorations à nos processus internes avec le déploiement d'une base de données plus performante qui centralise les interventions offertes aux clients et les événements auxquels ils participent. Nous sommes maintenant en mesure de déterminer avec plus de précision la nature et la pertinence des services offerts aux entreprises du secteur.

La compétence des membres du personnel, autant professionnels que de bureau, demeure le noyau fort d'une culture d'entreprise axée sur le service à la clientèle et le bien être des individus. Ils ont à cœur vos préoccupations en santé et sécurité du travail.

De façon succincte, voici leurs réalisations pour l'année 2017 :

- **1 722** demandes d'intervention.
- **1 531** visites en entreprise pour coacher, former ou offrir de l'assistance technique.
- **1 290** sessions de formation grâce auxquelles nous avons rejoint plus de **8 943** participants; une augmentation significative de 27% comparativement à l'année précédente. Les formations sont offertes par nos conseillers et aussi les formateurs que nous avons accompagnés en entreprise. Ces derniers ont aidé à former **2 021** employés, près de 25% du total des participants formés par MultiPrévention.
- **1 013** demandes d'information ont été traitées sur diverses thématiques en prévention.

- **22** conférences qui ont permis à près de **900** personnes d'être renseignées sur diverses thématiques d'actualité en lien avec la santé et la sécurité du travail et d'échanger sur des problématiques communes.
- Plus de **600** entreprises ont été rejointes grâce à nos efforts de promotion pour faire connaître les services de MultiPrévention.

Au total, nous avons pu aider de façon concrète plus de **1 000** entreprises distinctes de notre secteur. C'est sans compter toutes celles qui ont bénéficié de notre aide en téléchargeant sur notre site Web nos fiches, nos grilles et nos guides d'information. Tout comme l'an dernier, notre site Web a attiré près de **23 000** personnes et ceux-ci ont téléchargés à **20 130** reprises nos documents. Notre section avec accès privilégié *Mon espace* est maintenant utilisée par plus de **500** membres.

Parmi nos nouveautés, nous offrons dorénavant la formation sur la prévention des chutes ainsi qu'une capsule de sensibilisation sur la cohabitation entre piéton et cariste. Pour répondre au besoin de nos entreprises qui désirent animer une semaine de santé et sécurité, nous avons aussi développé des ateliers et des trousseaux d'animation sur des sujets en santé et sécurité du travail.

Comme vous pouvez le constater, MultiPrévention continue d'être un partenaire privilégié qui évolue et répond aux besoins des entreprises du secteur en matière de prévention.

Je tiens donc à remercier les membres du conseil d'administration et les membres du personnel pour leur collaboration et leur engagement envers la prévention des accidents. Nous tenons à souligner que votre association sera toujours là pour vous accompagner dans vos petites ou grandes démarches en prévention, et notre volonté d'être un agent multiplicateur en prévention pour notre secteur est toujours aussi présent.

Faits saillants

Bilan des réalisations

EN 2017, NOUS AVONS REJOINT

1 272

entreprises distinctes
avec l'ensemble de nos services.

LES SERVICES DIRECTS À LA CLIENTÈLE
ONT DEMANDÉ

66 %

du temps de nos ressources.

Comme à chaque année nous avons consacré ces efforts à rejoindre des nouveaux établissements et des entreprises du secteur qui ne font pas appel encore à nos services ainsi qu'à offrir des services d'information, de conseil et d'assistance et de formation en entreprise.



Nature des interventions et expertise

Nos conseillers ont géré **1722 demandes** d'intervention, effectué **1531 visites** en entreprise et offert de la formation à plus de **1033 entreprises**. Ils ont aussi rejoint plus de **600 entreprises** pour les informer ou leur présenter les services offerts par MultiPrévention.

Nous avons aussi organisé près d'une **trentaine de conférences**, partout au Québec. Quant aux formations en sessions publiques, **207 sessions** ont été organisées dans les 12 grandes régions du Québec.

Les conseillers de MultiPrévention ont pour mandat de soutenir la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles dans les entreprises. Les interventions font suite à des demandes paritaires des représentants des entreprises. Nos conseillers sont intervenus dans les domaines de compétences suivants:



Services de formation et de gestion de la prévention

Formations et séances de sensibilisation

Mise en place de programmes de prévention

Application des lois, règlements et normes en santé et sécurité

Soutien à l'identification des priorités d'actions

Soutien aux comités de santé et de sécurité

Enquête et analyse des accidents

Inspection des lieux de travail

Équipements de protection individuelle

Services de conseil et d'assistance technique

Formations et séances de sensibilisation

Sécurité des machines et cadenassage

Prévention des troubles musculosquelettiques

Sécurité électrique

Ventilation générale et locale

Échantillonnage des contaminants chimiques

Information sur les produits chimiques

Bruit et moyens de le réduire

Prévention des contraintes thermiques

Faits saillants

Formations

Au cours de l'année 2017, **1 290 sessions de formation** ont été offertes aux entreprises par nos conseillers et nos formateurs en entreprise.

Cette année nous avons aussi offert aux entreprises hors secteur de se joindre à nos membres lors des sessions de formations publiques. Quelques **190 participants** hors secteur y ont participé.

Parmi nos formations, voici celles qui ont rejoint le plus grand nombre de participants.

Formation (durée)

SIMDUT 2015 (2,5 heures)

Utilisation sécuritaire des palans et des ponts roulants - théorique (4 heures)

Utilisation sécuritaire du chariot élévateur - théorique (4 heures)

Programme de cadenassage (3 heures)

Faites preuve de diligence raisonnable en prévention (3,5 heures)

Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices (3 heures)

Le travail en espace clos (4 heures)

Formations pratiques (pont roulant, chariot élévateur, plate-forme élévatrice) (durée variable)

Réception et expédition des marchandises dangereuses (3 heures)

Comprendre et prévenir les risques électriques (2,5 heures)

Le travail à l'écran (1,5 heure)

Enquête et analyse des accidents (4 heures)

Formation d'instructeurs - volet pratique (durée variable)

Savoir inspecter (4 heures)

L'utilisation sécuritaire des transpalettes électriques (2 heures)

Introduction aux lois et règlements (4 heures)

Formation de formateurs (durée variable)

Identifier les risques de TMS avec le QEC (4 heures)

Réunions efficaces du comité (2,5 heures)

Manutention et maux de dos (4 heures)

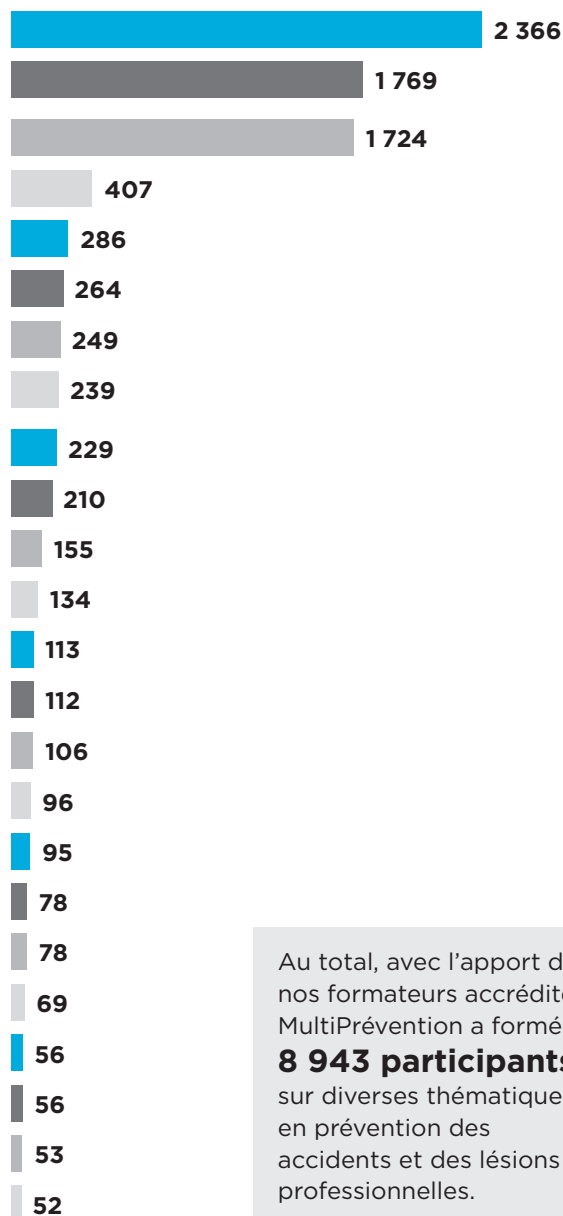
La sécurité et l'inspection des palettiers (3,5 heures)

La réduction du bruit (4 heures)

La prévention des chutes (4 heures)

La sécurité en soudage et en coupage (4 heures)

Nb de participants



Au total, avec l'apport de nos formateurs accrédités, MultiPrévention a formé **8 943 participants** sur diverses thématiques en prévention des accidents et des lésions professionnelles.

Formations de formateurs

Nous formons chaque année des formateurs en entreprise sur le SIMDUT 2015, l'utilisation sécuritaire des chariots élévateurs, des ponts roulants, des transpalettes électriques ainsi que des plates-formes élévatrices.

EN 2017:

89

entreprises de notre secteur se sont prévaluées du programme de formation de formateurs en entreprise et leurs

103

formateurs ont offert

387

sessions de formation et formé ainsi

2021

employés.

Services d'information et de recherche

Bon nombre d'entreprises ont recours à notre service de recherche d'information par téléphone ou par courriel. Nous avons répondu à **1 013 demandes** d'information sur divers sujets en prévention. Voici les différentes thématiques pour lesquelles nos conseillers ont offert du soutien aux entreprises.

Thèmes

Demandes d'information

Gestion de la prévention	452
Gestion des matières dangereuses	127
Appareils de levage	114
Chariot élévateur	81
Sécurité machines	81
Ergonomie	37
Hygiène industrielle	29
Soudage et coupage	21
Sécurité électrique	21
Ventilation	18
Espace clos	17
Bruit et contraintes thermiques	15
TOTAL	1 013

Activités de sensibilisation en entreprise

Les conseillers de MultiPrévention se déplacent aussi en entreprise en région pour offrir des conférences, des conseils et de l'assistance sur des sujets variés.

Des activités adaptées aux besoins exprimés par nos membres sont aussi offertes, notamment dans le cadre de journées ou semaines en santé et en sécurité du travail.

	Nb de participants
Sensibilisation au SIMDUT 2015	161
Réduire les fumées de soudage	66
TOTAL	227

Faits saillants

Services en ligne

NOTRE NOUVEAU SITE WEB
a été utilisé par près de

23 000

usagers ce qui a généré
un achalandage de

37 120

visites.

LA POPULARITÉ DE NOS PUBLICATIONS
(ex. : fiches d'inspection, guides, fiches d'information,
fiches techniques) se maintient avec

20 130

téléchargements.

L'accès instantané à ces ressources en ligne
est apprécié quand on doit rapidement
s'informer pour agir en prévention.

Nous avons mis en ligne la section *Mon espace*
réservée aux membres des entreprises desservies
par MultiPrévention. Ils y retrouvent entre autres,
des questionnaires d'autodiagnostic sur divers
sujets en SST, des outils de gestion pour le comité,
une boîte à outils pour les formateurs en entreprise,
des modèles adaptables et des troussees d'animation
d'activités en santé et sécurité du travail.

ACTUELLEMENT,

510

entreprises sont abonnées
à ce service.

Conférences régionales

Nos repas-conférences continuent d'être une activité
très appréciée par nos membres. Elles permettent
aux représentants d'entreprises d'apprendre et
d'échanger sur différents sujets d'actualité en santé
et en sécurité du travail.

EN 2017,
nous avons tenu

22

conférences dans différentes régions du Québec.
Des représentants de

284

entreprises y ont participé.

Thèmes abordés

**Nb de
participants**

Entreposage des produits dangereux, ce n'est pas sorcier!	219
--	------------

Comment planifier l'inspection des lieux de travail	171
--	------------

La prévention des TMS, ça vaut le coût!	136
--	------------

Quand l'accident devient un crime: la loi C-21	134
---	------------

Drogue et travail: un mix dangereux	117
--	------------

Réduire les fumées de soudage et les projections durant le soudage à l'arc	61
---	-----------

Alimentation et performance des travailleurs	48
---	-----------

TOTAL	886
--------------	------------

Conférences sur demande

Chaque année, MultiPrévention participe à des événements en santé et en sécurité du travail. Notre participation en 2017 s'est traduite par la présentation de la conférence « **La prévention des TMS, ça vaut le coût!** » au Grand Rendez-vous de la CNESST à Montréal. Plus de **100 participants** y ont pris part.

Mises à jour des produits et services et nouveautés

MultiPrévention a poursuivi ses efforts d'harmonisation des produits et services à la suite de la fusion de l'ASPHME et de l'ASP Imprimerie et activités connexes. En 2017, nous y avons consacré 8% de notre temps.

Formations

Mises à jour

- Formation SIMDUT 2015
- La réduction du bruit
- L'application du cadenassage
- L'introduction aux lois et règlements
- L'utilisation sécuritaire du chariot élévateur
- La manutention et maux de dos – nouveaux vidéos
- Réception et expédition des marchandises dangereuses
- Outils pour les instructeurs pratiques

Nouveaux

- Atelier pour les superviseurs: Mon rôle, mon équipe
- La prévention des chutes
- Atelier: Inspection et port du harnais
- Atelier: Principes de manutention sécuritaire

Fiches

Révisions et mises à jour d'une **dizaine** de fiches techniques ou d'information

Conférences

Mises à jour

- Le devoir de diligence raisonnable, c'est quoi?
- Planifier des inspections des lieux de travail efficaces

Nouveau

- L'entreposage des produits dangereux, ce n'est pas sorcier!

Capsule d'information

Nouveau

- Piétons et caristes... cohabitez en toute sécurité!

Médias

Mises à jour

- Site Web: section « Mon espace » pour des outils et documents exclusifs aux membres
- Vidéos sur notre chaîne YouTube
- Présence sur LinkedIn

Autres

Mise à jour

- Catalogue des formations 2017

Nouveau

- Quatre trousseaux d'animation d'activités SST

Faits saillants

Partenariat

Nous avons maintenu nos activités visant à soutenir des travaux de l'IRSST, de la CNESST et d'autres partenaires. L'objectif étant de partager notre expertise en vue d'aider à orienter les efforts de recherche sur des problématiques ayant un impact dans notre secteur.

Voici les projets auxquels nous avons collaboré :

Comité organisateur des Grand Rendez-vous de la CNESST

Comité de liaison avec la direction du partenariat de la CNESST

Formation en ligne SIMDUT 2015 avec Le Campus.org et les associations sectorielles suivantes : ASP construction, ASP Mines, ASFETM Préventex

Comité Vêtements pour les soudeurs - CNESST-ASFETM

Étude sur la pratique du cadenassage sur des machines - IRSST - Polytechnique

Guide de bonnes pratiques pour la prévention liée à la bureautique - IRSST

Développement d'un outil de sensibilisation au syndrome du marteau hypothénarien - IRSST

Fiche pour guider les choix des valeurs de vitesse et/ou efforts réduits lors des interventions sur des machines - IRSST

Utilitaire d'analyse du risque pour les interventions en espace clos - IRSST

Critères de stabilité sur les échelles - IRSST

État de connaissances sur l'influence des paramètres de soudage sur l'exposition des travailleurs aux fumées générées lors des opérations de soudage à l'arc électrique - IRSST







MULTI
PRÉVENTION ASP



2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450•442•7763 Téléc. : 450•442•2332

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418•652•7682 Téléc. : 418•652•9348

www.multiprevention.org

 Visitez-nous sur Facebook